PROCÈS-VERBAL DE LA QUINZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU **BAS-SAINT-LAURENT (OBVNEBSL)**

Tenue le mercredi 14 juin 2023, à 19 h 00

Centre communautaire Terrasse Arthur-Buies (Salle 1, 387, rue des Passereaux à Rimouski)

PRÉSENCES

ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT SIMON TWEDDELL ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT RAPHAËLE TERRAIL MARIE ANNE SYLVESTRE-ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT

LOUBIER **KARINE BLOUIN**

PIERRE SIROIS JUDES CÔTÉ SOPHIE DELORME

ÉTIENNE BACHAND PHILIPPE COUSINEAU-

MORIN

JEAN-DENIS DUTIL

FRANCIS GAGNÉ **MYLÈNE GAGNON** **RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE MRC DES BASQUES COMITÉ ZIP DU SUD-DE-L'ESTUAIRE**

VILLE DE RIMOUSKI

ASSOCIATION POUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET RÉCRÉO-

ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT

FÉDÉRATION DES GROUPEMENTS FORESTIERS DU BAS-SAINT-LAURENT

TOURISTIQUE DU LAC NOIR (AGERT) CLUB DE MARCHE DE RIMOUSKI

FUPA DU BAS-SAINT-LAURENT

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT

Tel que le stipulent les règlements généraux (article 6.5.2), c'est le président de l'OBVNEBSL, qui agit comme président de l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion (19h00).

Il est convenu de nommer un ou une secrétaire d'assemblée.

AGA-2023-01 ADOPTION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme. Mylène Gagnon appuyé par M. Étienne Bachand et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell, directeur général de l'OBVNEBSL, à titre de secrétaire d'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

AGA-2023-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Judes Côté, appuyé par M. Pierre Sirois et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION (CONFORMITÉ)

Le secrétaire de l'assemblée effectue la lecture de l'avis de convocation envoyé aux membres le 24 mai 2023 et de l'article 6.2 des règlements généraux de l'OBVNEBSL. Le président constate la conformité de l'avis de convocation.

4. CONSTATATION DU QUORUM

Le président réfère à l'article 6.4 des règlements généraux de l'OBVNEBSL qui stipule que l'assemblée générale annuelle est constituée de tous les membres en règle présents. Le président constate le quorum.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 14^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2021-2022, TENUE LE 21 JUIN 2022

Le secrétaire fait un résumé du procès-verbal.

AGA-2023-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 14^{èME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OBVNEBSL DU 21 JUIN 2022

- L'adoption du procès-verbal de la 14º assemblée générale annuelle (21 juin 2022) de l'OBVNEBSL est proposée par M. Judes Côté, appuyée par M. Pierre Sirois et adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022-2023

M. Martin Lavoie, comptable du Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, présente les états financiers 2022-2023 de la corporation. Ces derniers sont montrés à l'écran.

Il informe les membres des principaux résultats obtenus cette année (page 3), le bilan (pages 5-6) et les résultats par projets à la fin (annexe 1 et 2). Il mentionne que cette année et pour être plus près des lois comptables, une ligne a été ajoutée en bas des tableaux des annexes 1 et 2. Cette ligne consiste à 'l'excédent des produits sur les charges" et ce, pour chacun des projets.

M. Lavoie mentionne des redressements qui ont été faits pour l'année financière 2021-2022 et pour l'année 2022-2023.

Le directeur général donne des éléments de précision sur cette nouvelle ligne 'd'excédent des produits sur les charges" (notamment pour le projet du programme Affluents-Maritimes). Les membres présents sont d'accord avec ces états financiers au 31 mars 2023 et acceptent le projet.

Certaines précisions sont demandées par l'assemblée auxquelles M. Lavoie et le directeur général répondent.

7. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE POUR LE PROCHAIN EXERCICE FINANCIER (2023-2024)

Le secrétaire mentionne que depuis les dernières années, peu de firmes comptable soumission à l'appel de soumission pour cet examen financier. La seule firme qui soumissionne dorénavant est le *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent. Ainsi* le CA recommande à l'AGA de reconduire cette même firme pour réaliser la mission d'examen des états financiers 2023-2024.

AGA-2023-04 NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2023-2024

- Il est proposé par M. Étienne Bachand, appuyé par M. Philippe Cousineau-Morin et adopté à l'unanimité de retenir les services du Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent comme expert-comptable pour l'année 2023-2024.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES OPÉRATIONS 2022-2023

a- MESSAGE DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous.

Je suis très fier et heureux de vous présenter ce 15e rapport annuel des opérations de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. C'est ici l'occasion de vous rendre compte de l'ensemble de nos nombreuses actions accomplies au cours de l'année.

Je me permets de vous redire, à chacune de nos rencontres annuelles, la vision qui nous motive : « De l'eau de qualité en quantité suffisante dans un écosystème en santé où tous les citoyens sont sensibilisés et responsabilisés envers la ressource en eau comme étant une richesse et un patrimoine à protéger et à conserver ».

Au cours de l'année financière 2022-2023, en agissant conformément aux lois, à sa charte et aux règlements généraux, la corporation a tenu sa quatorzième assemblée générale annuelle le 21 juin 2022, le Conseil d'administration a tenu 5 rencontres, le Comité exécutif s'est réuni 4 fois et les quatre Comités locaux de l'eau des rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane se sont réunis 1 fois. Au niveau des comités de travail, le Comité Plan Directeur de l'eau s'est réuni deux fois et le Comité de Gouvernance, 1 fois.

Le Rapport d'activités – 1er avril 2022 au 31 mars 2023 – fait état des réalisations de notre organisation. L'élaboration du Plan directeur de l'eau 2024 - 2034 s'est enclenchée par une première rencontre du comité du PDE pour optimiser son élaboration, qui s'appuiera à la fois sur le bilan du PDE 2014 - 2024, et sur les 5 à 6 catégories de problématiques priorisées par la Table de concertation, les Comités de l'eau et tous les acteurs concernés, ainsi que le milieu municipal (municipalités et municipalités régionales de comté) pour établir un nouveau plan directeur de l'eau à jour réaliste et en accord avec les problématiques actuelles de notre territoire. L'application du Programme d'acquisition de connaissances des rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane nous révèle que la qualité de l'eau y est Bonne (sur une échelle de Bonne, Satisfaisante, Douteuse, Mauvaise et Très mauvaise); pour notre relève, Écol'Eau a rejoint près de 200 élèves dans 8 classes du primaire dans des écoles des secteurs de Rimouski, Mitis et Matane (aquarium-incubateur et atelier sur la pèche à la mouche); Juin mois de l'eau - 2022 : Les lacs : réservoirs de biodiversité, de services et d'usages' (kiosque et conférence sur les espèces exotiques envahissantes à Sainte-Flavie; activité ludique pour les jeunes (6-12 ans) à la librairie l'Alphabet; concours de photos de lacs en santé; capsules Le Saviez-vous tous les mardis du mois de juin; projection et discussion du documentaire 'La goutte de trop'; projection et discussion du documentaire 'Watermark, l'empreinte de l'eau' au Cinéma Paraloeil; kiosques aux marchés publics de Trois-Pistoles et de Rimouski; évènement de sensibilisation au lac du Gros Ruisseau (espèces exotiques envahissantes, lavage des embarcations, eutrophisation et engrais en bordure de lac). Sur les espèces exotiques envahissantes : les berces du Caucase et sphondyle (160 heures d'arrachage sur treize sites), le myriophyle à épis (lac du Gros Ruisseau) et la moule zébrée (observée au lac Témiscouata, mais pas sur notre territoire). Une veille constante, la coordination et la réalisation d'interventions de contrôle et de suivi. Sur les écosystèmes riverains : la végétalisation des bandes riveraines, ce sont 653 plants vendus; au niveau forestier : la participation aux travaux des tables de gestion intégrée des ressources, sur les corridors écologiques dans l'axe Pohénégamook Témiscouata et Duchénier, sur les refuges thermiques; au niveau agricole, terminaison du projet-phare de la rivière Centrale à Saint-Simon de 2018 à 2023, toujours dans le but de développer de nouvelles pratiques. Aussi, poursuite des travaux du comité sur la rivière du Sud-Ouest, projet sur les habitats aquatiques, sur l'éperlan, sur la mise en valeur du corridor de la Rivière Rimouski et le projet 'Sous les pavés'(à Saint-Mathieu et à Saint-Simon). Enfin, mentionnons la participation à différents comités consultatifs.

Sur les activités de communications, notre banque d'envoi a atteint 1 072 destinataires; aussi, la septième édition du Prix Anselme Gagné a retenu la candidature de La Brigade Verte de Saint-Simon, très active dans son milieu. Mentionnons l'acquisition d'un 'système d'aéronef télépiloté' (drone), un site internet dynamique, Facebook (1400 personnes), Twitter (152 personnes) sans compter la production de notre bulletin annuel Le Point de Chute.

Enfin, toutes les activités entourant le fonctionnement courant de la corporation.

Au niveau professionnel, Alexa Bérubé-Deschênes, Marie-Camille Saint-Amour, Marie-Anne Sylvestre-Loubier, Raphaële Terrail et Louise Zilber forment notre belle petite équipe motivée, sous la coordination dynamique de notre Directeur général Simon Tweddell. Un gros merci pour la somme de travail remarquable de qualité effectué en 2022-2023.

En terminant, toute ma reconnaissance à nos partenaires, aux membres du Comité exécutif, Judes Côté, 1er vice-président, Étienne Bachand, 2e vice-président et Gwendoline Tommi-Morin, secrétaire, à tous les membres du Conseil d'administration, aux quatre Comités sectoriels de l'eau et à nos précieux conseillers. Merci à chacune et à chacun pour sa contribution.

Je nous souhaite pour l'année 2023-2024 de la détermination dans notre belle vision à partager.

b- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente le rapport d'activités 2022-2023 (document présenté à l'écran) et fait une synthèse des éléments qu'il contient.

L'élaboration du Plan directeur de l'eau 2024 - 2034 s'est enclenchée par une première rencontre du comité du PDE pour optimiser son élaboration, qui s'appuiera à la fois sur le bilan du PDE 2014 - 2024, et sur les 5 à 6 catégories de problématiques priorisées par la Table de concertation, les Comités de l'eau et tous les acteurs concernés, ainsi que le milieu municipal (municipalités et municipalités régionales de comté) pour établir un nouveau plan directeur de l'eau à jour réaliste et en accord avec les problématiques actuelles de notre territoire. L'application du Programme d'acquisition de connaissances des rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane nous révèle que la qualité de l'eau y est Bonne (sur une échelle de Bonne, Satisfaisante, Douteuse, Mauvaise et Très mauvaise); pour notre relève, Écol'Eau a rejoint près de 200 élèves dans 8 classes du primaire dans des écoles des secteurs de Rimouski, Mitis et Matane (aquarium-incubateur et atelier sur la pèche à la mouche); Juin mois de l'eau – 2022 : 'Les lacs : réservoirs de biodiversité, de services et d'usages' (kiosque et conférence sur les espèces exotiques envahissantes à Sainte-Flavie; activité ludique pour les jeunes (6-12 ans) à la librairie l'Alphabet; concours de photos de lacs en santé; capsules Le Saviez-vous tous les mardis du mois de juin; projection et discussion du documentaire 'La goutte de trop'; projection et discussion du documentaire 'Watermark, l'empreinte de l'eau' au Cinéma Paraloeil; kiosques aux marchés publics de Trois-Pistoles et de Rimouski; évènement de sensibilisation au lac du Gros Ruisseau (espèces exotiques envahissantes, lavage des embarcations, eutrophisation et engrais en bordure de lac). Sur les espèces exotiques envahissantes : les berces du Caucase et sphondyle (160 heures d'arrachage sur treize sites), le myriophyle à épis (lac du Gros Ruisseau) et la moule zébrée (observée au lac Témiscouata, mais pas sur notre territoire). Une veille constante, la coordination et la réalisation d'interventions de contrôle et de suivi. Sur les écosystèmes riverains : la végétalisation des bandes riveraines, ce sont 653 plants vendus; au niveau forestier : la participation aux travaux des tables de gestion intégrée des ressources, sur les corridors écologiques dans l'axe Pohénégamook Témiscouata et Duchénier, sur les refuges thermiques;

au niveau agricole, terminaison du projet-phare de la rivière Centrale à Saint-Simon de 2018 à 2023, toujours dans le but de développer de nouvelles pratiques. Aussi, poursuite des travaux du comité sur la rivière du Sud-Ouest, projet sur les habitats aquatiques, sur l'éperlan, sur la mise en valeur du corridor de la Rivière Rimouski et le projet 'Sous les pavés' (à Saint-Mathieu et à Saint-Simon). Enfin, mentionnons la participation à différents comités consultatifs.

Sur les activités de communications, notre banque d'envoi a atteint 1 072 destinataires; aussi, la septième édition du Prix Anselme Gagné a retenu la candidature de La Brigade Verte de Saint-Simon, très active dans son milieu. Mentionnons l'acquisition d'un 'système d'aéronef télépiloté' (drone), un site internet dynamique, Facebook (1400 personnes), Twitter (152 personnes) sans compter la production de notre bulletin annuel Le Point de Chute.

Enfin, toutes les activités entourant le fonctionnement courant de la corporation.

À la suite de la présentation du rapport annuel des opérations 2022-2023, le directeur général remercie l'équipe de permanence pour son excellent travail. Il répond également à des questions de l'assemblée sur ce rapport d'activités.

9. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À VENIR (2023-2024)

Le directeur présente le plan d'action 2023-2024 (document présenté à l'écran).

Il rappelle que ce plan d'action inclut les actions priorisées du PDE de l'année actuelle et d'autres démarches plus générales de l'organisme. Il précise aussi qu'en lien avec la convention financière avec le MELCCFP effective de 2021 à 2024, le travail à réaliser cette année portera sur entériner la stratégie de mobilisation et terminer les livrables associés (livrables à remettre avant le 1er décembre 2023). La co-construction de cette stratégie de mobilisation est en voie d'être terminée. L'année sera évidemment consacrée au déploiement des activités de concertation/co-construction en vue de la mise à jour du PDE à déposer au plus tard le 1er mars 2024.

Il présente également les grandes lignes des projets et démarches qui se dérouleront cette année. Les membres échangent et de façon globale sont en encore avec le plan d'action 2023-2024 (financement de la FFQ pour le développement de formations de sensibilisation destinées aux/MRC municipalités pour mieux faire face aux PEE, du CRDBSL pour le suivi/contrôle des berces, pour Juin mois de l'eau 2023, du programme Affluents-Maritimes pour les projets de phase III sur le BV de la rivière du Sud-Ouest, du programme de FDE pour la mesure des impacts anthropiques sur les refuges thermiques du saumon atlantique à l'embouchure de la rivière Rimouski, du programme *Sous les pavés*, du RMVF du MELCCFP pour Écol'Eau, etc.).

Il rappelle que ce plan d'action 2023-2024 tout comme le rapport d'activités 2022-2023 peuvent être consultés en tout temps sur le site de l'OBVNEBSL.

10. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

a- NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

AGA-2023-05 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION

- Il est proposé par Mme Mylène Gagnon, appuyé par M. Pierre Sirois et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell président d'élection.

AGA-2023-06 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

- Il est proposé par Mme Mylène Gagnon, appuyé par M. Pierre Sirois et adopté à l'unanimité de nommer Mme. Marie Anne Sylvestre-Loubier comme secrétaire d'élection.

b- NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

AGA-2023-07 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

- Il est proposé par Mme Mylène Gagnon, appuyé par M. Pierre Sirois et adopté à l'unanimité de nommer Mme. Raphaële Terrail et Mme Karine Blouin à titre de scrutateurs d'élection.

Différents postes sont à combler sur le conseil d'administration et différents collèges électoraux sont formés dans l'assemblée pour désigner les administrateurs qui combleront ces postes. Les postes à combler par secteur et les administratrices et administrateurs élus sont :

SECTEURS D'ACTIVITES	ORGANISME	PERSONNE DESIGNEE
MRC des Basques	MRC des Basques	M. Bertin Denis
MRC de la Mitis	MRC de la Mitis	Vacant
Agriculture et agroalimentaire	FUPA du Bas-Saint-Laurent	Mme. Mylène Gagnon
Environnement	Conseil régional de l'environnement du BSL	Mme. Marie-Hélène Langis
Enseignement	UQAR	M. Thomas Buffin- Bélanger

AGA-2023-08 NOMINATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

- Il est proposé par M. Pierre Sirois, appuyé par Mme Sophie Delorme et adopté à l'unanimité d'entériner la nomination de Mme. Marie-Hélène Langis du Conseil régional de l'environnement du BSL, M. Thomas Buffin-Bélanger de l'UQAR et Mme. Mylène Gagnon de la FUPA du Bas-Saint-Laurent

11. QUESTIONS DIVERSES DES MEMBRES

Des questions ont été directement posées par les membres lors de cette assemblée générale et donc aucune autre question n'est posée à ce point-ci.

12. MOT DE LA FIN ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président reconnaît l'intérêt démontré par les membres de l'assemblée et les remercie de s'être présentés. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et leur souhaite bonne chance dans ce nouveau défi.

AGA-2023-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- Il est proposé par M. Judes Côté de lever l'assemblée.

L'assemblée générale est levée à 21 h 00.

Francis GAGNÉ Président d'assemblée Simon Tweddell Secrétaire d'assemblée